

*Initiatives ministérielles*

lancer des entreprises se voient, d'une certaine façon, invités à aller voir du côté du provincial et du côté du fédéral. Et on remarque un certain flottement. Souvent, il y a carrément de la concurrence.

Qui est responsable de cette concurrence ou de ces chevauchements? Je ne veux pas embarquer dans tout cela, mais je remarque simplement qu'il y a des chevauchements nuisibles. Ils sont d'abord nuisibles aux entrepreneurs qui, souvent, ne savent pas sur quel pied danser. Et quand les gouvernements sont d'allégeance différente au provincial et au fédéral, il y a souvent des gens qui s'imaginent que s'ils s'adressent à un gouvernement plutôt qu'à l'autre, l'autre gouvernement sera vexé, ce qui leur créera des difficultés. Je n'ai jamais remarqué cela depuis que je suis député, mais il reste quand même qu'il y a des gens qui croient qu'ils peuvent jouer un gouvernement l'un contre l'autre ou des gens qui croient qu'il peut y avoir des difficultés à s'adresser à un palier de gouvernement quand l'autre gouvernement a fait également l'objet de demandes ou de représentations.

Alors, je pense qu'il serait important qu'à l'occasion de mesures comme celles proposées devant la Chambre, on constate—je ne dis pas qu'on dénonce, mais au moins qu'on constate—qu'il y a des chevauchements qui, d'une certaine façon, peuvent être nuisibles pour les entrepreneurs et pour le budget de l'État.

Ce sont les mêmes contribuables, que ce soit au Québec ou au Canada, qui contribuent par leurs impôts au financement de ces programmes. Et j'ai bien l'impression qu'un certain nombre de citoyens profitent de ce genre de concurrence pour essayer d'obtenir le meilleur des deux programmes. À long terme, j'ai l'impression que les gouvernements se mettent dans des situations où leurs dépenses, en vertu de ces programmes, augmenteront parce qu'il y a eu concurrence, parce qu'il y a chevauchement, parce qu'il y a des citoyens qui tentent de profiter des oppositions ou même de la concurrence que les gouvernements se font.

À l'occasion de l'étude d'un projet de loi comme celui-ci, il est important de souligner les problèmes de chevauchements créés par de tels programmes.

Pour terminer, je voudrais quand même faire une remarque. On entend actuellement dans les milieux d'affaires du Québec et du Canada, au gouvernement et même au Parti libéral qui ne suivait pas ces politiques dans le passé, de plus en plus un discours disant que l'État doit se désengager, que les citoyens qui se lancent en affaires doivent prendre leurs responsabilités.

• (1555)

On plaide en faveur du rétablissement des lois de la libre concurrence. On plaide pour la mondialisation, on plaide pour l'État réduit au minimum. On voit souvent le ministre des Finances mettre de l'avant des idées comme celles-là.

Quand vient le temps de faire des coupures, dans le domaine des programmes sociaux, dans le domaine de l'éducation, dans le domaine de l'assurance-chômage, on dit: «L'État dépense trop, cela coûte trop cher, l'État doit de moins en moins intervenir dans l'économie.» Par contre, quand on arrive avec des projets de loi comme celui-là, on se rend compte que dans le fond, l'État

garantit des prêts au Canada de huit milliards de dollars cette année, et je pense qu'on pourrait aller, selon les dispositions de la loi, jusqu'à 12 milliards de dollars. On se rend compte aussi que le discours néo-libéral des gouvernements, celui du gouvernement libéral pour la circonstance—mais du temps des conservateurs, c'était la même chose, je ne vois pas beaucoup de différence, en pratique, dans les politiques du gouvernement conservateur précédent et du gouvernement libéral—on se rend compte que ces gouvernements-là ont un discours néo-libéral, un discours où on prône le désengagement de l'État. Mais quand on arrive dans des cas pratiques, selon les théories qu'ils exposent, la présence de l'État pourrait être questionnée et, à ce moment-là, on s'aperçoit qu'ils continuent le même type d'intervention.

Ce n'est pas que je condamne ce type d'intervention, car le Bloc québécois est pour une saine présence de l'État dans les affaires économiques, mais je suis obligé de me rendre compte, en examinant le projet, ce qui l'entoure et ce que la Loi sur les prêts aux petites entreprises a fait dans le passé, même si cette loi-là a été très efficace et très appréciée des entrepreneurs, je me rends compte que le gouvernement dit qu'il faut couper, qu'il faut que l'État se désengage, mais dans de telles situations, on se rend compte que l'État ne se désengage pas et, bien plus, qu'il le fait de plus en plus.

Il y a quelques années, c'était deux à trois millions de dollars par année de garantie de prêts; cette année, ce sera huit milliards de dollars, et peut-être qu'avec les dispositions qui sont là, l'an prochain, ce sera encore plus. Il y a une grande interrogation. L'État s'organise pour que cela ne lui coûte rien au niveau du budget. On peut dire que c'est tant mieux. Ce sont les banques et les entrepreneurs qui vont payer, mais dans le fond, l'État donne des garanties, veut s'organiser pour que cela ne lui coûte rien. Ce sont les entreprises qui, par le biais du taux de prêt, paient, dans le fond.

On se demande alors à quoi ces programmes-là peuvent servir jusqu'à un certain point. D'ailleurs, je regardais, ce matin, le rapport déposé par le Comité de l'industrie qui traitait du financement du succès de la PME. Des experts sont venus témoigner devant le Comité et ils disaient que ce n'est pas tout à fait sûr que les entreprises qui ont démarré avec ces projets-là n'auraient pas démarré quand même.

J'ai bien entendu, j'ai bien écouté le discours, tout à l'heure, du secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie. On a parlé de bien des choses, mais j'aurais peut-être aimé qu'il tente de nous donner, de façon plus précise, le rationnel qui sous-tend cette loi. Est-ce que c'est efficace? Est-ce que c'est vrai qu'environ les trois quarts ou la moitié des entreprises qui ont démarré à cause de ce projet de loi-là auraient démarré quand même? À quoi sert un programme qui garantit des prêts, mais qui, dans le fond, ne coûte rien à l'État? On peut dire que c'est très bien que cela ne coûte rien à l'État, mais d'un autre côté, si cela ne coûte rien à l'État et si l'influence est neutre, que vient faire l'État dans un programme comme celui-là?

Qu'on s'entende bien, comme représentant du Bloc québécois, je questionne le projet de loi. Au niveau du Comité, nous